

AUTORISATION DE CONDUITE PLATEFORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNE R486 (RECYCLAGE)

PRE REQUIS



- Maîtriser la langue française et être majeur.
- Se munir des EPI nécessaires à la conduite des engins.
- Avoir suivi une formation initiale de conducteur de PEMP.

PROGRAMME



Introduction / Accueil

Partie 1 : Réglementation (rappels, évolutions)

- Conditions de construction/ d'utilisation/responsabilités
- Classification/ connaissance des différentes technologies des engins ;
- Règles de conduite, de circulation et de stationnement : charge nominale, hauteur et nature du travail ;

Partie 2 : Les dispositions générales de sécurité

- Mise en œuvre et règles de stabilité, distances avec les conducteurs électriques ;
- Les organes et les dispositifs de sécurité, les pictogrammes, la signalisation , la plaque de charge ;

Partie 3 : Les vérifications

- A la de prise et de fin de poste ;
- Entretien courant ;
- La maintenance, compte rendu des anomalies ;
- Adéquation entre engin/ opération/ charge déplacée ;

Partie 4 : Mise en pratique (selon les catégories)

- Contrôles visuels , mise en service ;
- Fonctionnement des dispositifs de sécurité ;
- Réalisation de manœuvres avec précision ;
- Les manœuvres de secours et la réaction en cas de signal d'alerte.

Partie 5 : Tests Théorique et Pratique.

OBJECTIFS



- Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) une plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP), conformément à la recommandation R486 ;
- Appliquer les règles d'utilisation et de sécurité d'une PEMP en fonction de sa catégorie;

PUBLIC



- Conducteurs de PEMP expérimentés.

DUREE ET LIEU



- **En présentiel**, dans vos locaux ; **En Hybride** (présentiel + distanciel).
- **1 jour** (variable en fonction du nombre de personnes et de la /les catégorie(s) visée(s))

METHODES / EVALUATION DES COMPETENCES



- Apports théoriques : ppt, vidéo, support papier ;
- Questions / réponses , échanges ;
- Mises en situations théoriques et pratiques : cas retour d'expériences ;
- Si aptitude et réussite aux tests : délivrance de l'autorisation de conduite sur la catégorie concernée.

TARIF



- Nous consulter.